L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

PARAÎTRA ELLE-ORLÉANS VENDREDI, 26 JANVIER 1894.

PETITES ANNONCES

Les personnes venant se défaire de meubles antiques, pein ures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur payant le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

A VENDRE.

A VENDRE en bloc un magasin de comestibles et de fournitures de navires No 174 rue Orléans, avec achalandage, un cheval et une charrette, etc. Un bail sera consenti si l'acquéreur le désire; l'immeuble aussi est à vendre, le propriétaire se retirant des affaires. S'adresser sur les lieux. 26 Ian—7i

A bon marché.—Une ferme de 120 arpents située sur le Chemin de Fer Shell Beach, à une heure de la ville. Une belle résidence (meublée avec 6 chambres, corridors, galerie devant et derrière, cuisine attenante à la maison, grange, écurie, poulailler; aussi, un petit cottage avec 2 chambres; 50 arbres, poiriers mandarines de tout rapport; aussi pommiers, figuiers cerisiers, 12 arpents en souches de canne pendant année et 4 arpents en oignons.—S'adresser O Lelbecque, 130 Passage de la Bourse. 24 Jan 3f mer ven dim

A LOUER.

A LOUER. Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade cotè Charters; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $35 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., sous le Annex et Decatur. 11 janv—1y

ASSURANCES.

Vingt-septième Etat Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.

Réincorporée 17 janvier 1893.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893 :

Primes surnommées	$252,605 68
Primes maritimes	867 79
Primes des rivières	384 47
	$253,857 94
A ajouter : Primes non acquises de 1892	47,378 85
Total	$301,236 79
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$20,023 35
Moins : Sinistres payés	14,107 95
Fonds de surplus, 1892	5,914 40
	6,481 69
Total	$313,632 88
Pertes payées—	
Sur risques de feu	$113,159 28
Sur risques maritimes	392 77
Sur risques de rivières	124 33
	$113,676 38
Réassurances	43,023 51
Primes remises et commissions	77,109 10
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78—247,648 27
Profits bruts	$65,984 11
Réservé pour—	
Primes non expirées de 1893	$49,616 94
Pertes d'incendies non payées	15,201 32
Fonds de surplus	1,165 85—65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	130
Primes en voie de collection	$8,269 25
Prêts aux nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèque	1,200 00
Bons des États-Unis, bons connoissements de ville et bons à primes	36,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'État de la Louisiane	10,475 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewery	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 52
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Présidents.
J. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSAGNOL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1894.

GEO. H. BRAUGHN, Notaire
14 Ian—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant convenant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—	
Sur risques de feu	$150,240 12
Sur risques maritimes	1,909 99
Sur risques de rivières	4,094 30
	$156,224 41
Primes non-acquises (année dernière)	50,515 00—$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893	$62,493 76
	$144,255 65
Pertes payées—	
Sur risques de feu	49,667 46
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	10,337 00
	$39,330 46
Sur risques maritimes	131 14
Sur risques de rivières	1,077 11
	40,558 01
Primes retournées	17,729 14
Réassurances	4,344 19
Dépenses brutes	7,230 38
Salaires	12,510 00
Taxes	4,131 66
Frais de cour et d'avocat	203 95
Commissions	12,386 68
	61,025 69—$101,584 70
	$42,670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées du	$10,246 00
	$32,424 95
Ajouter : Compte d'intérêt et loyer	$16,637 48
Bénéfice	49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000	19,500 00
Profits net	$29,562 43

ACTIF.

Billets recevables	$1,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,934 67
Propriétés foncières	163,664 05
Argent comptant	42,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	33,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de la Ville-Orléans (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Ville-Orléans (valeur du marché)	6 170 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Impressions	500 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte de l'état de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Louisiane 10me jour de janvier 1894.

JAMES FAHEY, Notaire.

11 janv—1m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JANVIER 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Anguenlle, Auguste		Gougey, Auguste	
Antoine, Alexandre		Mme d'Hegel	
Brete, Barthélemy		Humbert, Nicolas	
Baudat, Jean Emile		Paré, Pierre	
Bethedor, Jean		Médan, Michel	
Bordacos, Bertranol		Ortet, Bertrand	
Courtiès (veuve) née Dastugue		Philippe, Victor Ernest	
Cohen, Mathilde		Piguard, Mme Ve, née Adèle Bessé	
Camel, Jean Marie		Riche, Jules Védaste	
Charvet, Emile		Saux, Thomas	
Dubarry		Sonlée, R	
Dupire, Josué		Sylvestre, Joseph	
Fachan, E		Tarac, Jules	
Fraysse (veuve) née Stewart			

LETTRES.

Masson, A J.
Simonet, Mad. Antoine P. F.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents l'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'État de l'État de la Louisiane.

Le Consul de France,

Signé : G. B. D'ANGLADE.

A PARTIR Du 1er Janvier,

MON ADRESSE SERA :

PAUL CONRAD,

PUERTO-CORTÈZ,

HONDURAS, C. A.

Aux soins de la "Central America Express",

PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le procédera à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 24me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile1 borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée au acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lint connu sous le No 70 borné du haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté droit après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contiguë à la première décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1891 par Duncan et Mitchell, notaires. Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1874, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Tayler, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv— 18,25—fév 1,8,15,21

Emile Kuntz vs H Rolling.
Edward C. Murphy vs. le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,250 et 19,251.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procédera à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ile1 borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée au acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et lint connu sous le No 70 borné du haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté droit après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contiguë à la première décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1891 par Duncan et Mitchell, notaires. Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1874, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Tayler, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv— 18,25—fév 1,8,15,21

ANNONCES JUDICIAIRES,

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant l'encoignure des rues Gasquet et White, dans l'Ilet 56 borné par les dites rues et des rues Canal et Bend.

Augustin B. Wheeler vs. Frank G. Marrero

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,271.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 février 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Trois lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes ces qui y appartient, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'Ilet No 56*, borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad, désignés par les numéros vingt-sept, vingt-huit et trente-neuf, d'après un ancien plan gravé dans la marge d'un acte de vente par P. O. Facundo et H. O. Beixas, G. H. Tichenor, exécuté pardevant Benjamin Choate, notaire, le 12 mai 1891, et mesurant comme suit : Lots Nos 27 et 28 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur non profondeur de quarante pieds neuf pouces et mesurent chacun trente pieds de face à la rue White, sur une profondeur de quarante pieds neuf pouces et le lot No 29 mesure trente pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue White, sur une profondeur de quarante pieds neuf pouces, ensemble, étant une partie de la portion de terre acquise par Jean Gaspard et consistant en trente-quatre pieds de front sur une profondeur de quarante pieds, et ayant pour voisins, d'un côté, la propriété de Jean Gaspard, d'autre côté, la ruelle Canal, derrière, la ruelle Broad, et devant, la rue Gasquet, ainsi que le tout se comporte et comprend, sans garantie de contenance, ainsi que le tout a été acquis par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1891 par Duncan et Mitchell, notaires. Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1874, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Tayler, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23janv—25 fév 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif.

Tout le contenu, étagères, installations etc., d'un bar-room de première classe.

Consistant en

Un magnifique comptoir avec les étagères à l'arrière, magnifique bibliothèque en vitrine de vestibule d'avant-salon, miroirs, tables, chaises, tapis, table pour jeu de poker, gravures, tapis, toiles crées, nuancier rerrerie et faïences, objets en argent et en plaqué, ustensiles de cuisine, etc., un registre de commerce Aussi un grand assortiment de whiskies fins, vins, champagne, champagne, brandy, bière, etc, en de flacons, etc, etc.

Aussi

Cigares assortis, tabac à fumer et à chiquer, et

Autres articles et propriété d'après inventaire, aussi bail de valeur et droit d'occupation, etc.

Vatter et Grevenig vs James McGowan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,310.—En vertu d'un order de vente, daté le 10 janvier 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Au local No 45 rue Carondelet.

1° Tous les ouvrages et installations d'une buvette que contient le dit local.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur d'un bail non expiré sur le dit local No 45 rue Carondelet, conformément au bail de Charles E. Alter au défendeur en le 1er octobre 1893 pour le terme de cinq ans (commençant le 1er octobre 1893 et finissant le 30 septembre 1898, les 1re 2me et 3me années payables mensuellement $127 par mois et les 4me et 5me années payables mensuellement $125.

3° En cas que le dit bail non expiré ci-dessus décrit ne serait pas vendu, alors il y aura des offres. Le droit d'occuper le dit local à partir de la vente au 30 septembre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23janv—23 26 31—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif de 29 balles de coton.

Flower & King vs J. K. Skipwith (intervention de R F. Learned & C. Janney.)

HUITIÈME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse Concordia.—No 1,659.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Huitième Cour de District pour la paroisse Concordia, dans l'affaire intitulée ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux ci-désignés ci après le LUNDI, 29 janvier 1894 à 11 heures A. M. la propriété décrite ci-après, à savoir :

A la Presse à Coton Louisiana, rue St-Thomas entre les rues Robin et Espinchard.

22 balles de coton marquées J. K. S.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

18 Ian—18 22 25 29

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division B—John G. Moll, Jr. vs. Succession de Jean Moll, Sr.—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Moll, Jr. soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, au No 122 rue Gravier, au dit ville, le 9me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

Signé : F. D. D. DING, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

26 janv—au 9 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par la présente acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par devant Jules H. Leonard, Esq., notaire public, au No 12 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

21jan—3fév 23fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir :

Louise Hobel, femme de J. Jacob Itzman vs son mari.—No 41,300—Division E.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages considérés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné que la plaignante, Louise Hobel femme de J. Jacob Itzman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquêts et gains entre eux, et déclarant cette séparation de biens exécutoire, et elle est de plus autorisée à conduire des affaires en son nom comme un marchand public. Les frais du jugement sont payés par le défendant.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.

Jugement signé le 10 janvier 1894.

Signé : GEO. M. THÉARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la Cour en la ville et la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

19 janv—19 26 2[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

PRESQUE NEUF.

Maison à deux corps de logis.

Au coin des rues St-Philippe et Rochablave.

Résidence, Ecuries, etc., rue Rochablave, entre les rues St-Philippe et Ursulines.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 153 rue Commune—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 février 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Trois lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'Ilet No 60*, borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad, désignés par les numéros vingt-sept, vingt-huit et trente-neuf, d'après un ancien plan gravé dans la marge d'un acte de vente par P. O. Facundo et H. O. Beixas, G. H. Tichenor, exécuté pardevant Benjamin Choate, notaire, le 12 mai 1891, et mesurant comme suit : Lots Nos 27 et 28 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur non profondeur de quarante pieds neuf pouces et mesurent chacun trente pieds de face à la rue White, sur une profondeur de quarante pieds neuf pouces et le lot No 29 mesure trente pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue White, sur une profondeur de quarante pieds neuf pouces, ensemble, étant une partie de la portion de terre acquise par Jean Gaspard et consistant en trente-quatre pieds de front sur une profondeur de quarante pieds, et ayant pour voisins, d'un côté, la propriété de Jean Gaspard, d'autre côté, la ruelle Canal, derrière, la ruelle Broad, et devant, la rue Gasquet, ainsi que le tout se comporte et comprend, sans garantie de contenance, ainsi que le tout a été acquis par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1891 par Duncan et Mitchell, notaires. Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1874, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Tayler, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23janv—25 26 31—fév 1 2

Un certain terrain contigu au morceau de terre décrit ci-dessus décrit sur le côté inférieur, et mesurant 25 pieds de plus ou moins sur le Bayou Bartaria, sur la profondeur ordinaire de 40 arpents, borné d'un côté par le morceau de terre de Dupuis et d'autre côté par le Bayou Villars.

Un autre certain morceau de terre connu sous le nom de "Tic Bonne," situé dans la paroisse de Barataria et en face du morceau de terre décrit ci-dessus en premier lieu, mesurant, plus ou moins, 35 pieds de front sur le Bayou Barataria, avec une profondeur s'étendant à la profondeur du "Lac Grande," borné d'un côté par le Bayou Dephit, et de l'autre par le Bayou Villars.

Un autre certain morceau de terre situé dans le dit district de Barataria, mesurant un demi-arpent de façade sur l'ilit Bayou Barataria, borné d'un côté par les terres de Pierre de Dronet, et de l'autre côté par celles de J. M. Dauterive.

Les quatre dits morceaux de terre mesurent en moyenne environ douze mil le (12,000) arpents, plus ou moins, et seront vendus ensemble en bloc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0[0 payables comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 déc—27 31—Ian 7 14 21 28 au 31

VENTE DE SYNDIC.

SAMUEL MEYERS

—VS—

SES CRÉANCIERS.

No 39,405—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procederai à la vente à l'enchère publique, au No 58 rue Peydras, entre les rues Tchoupitoulas et Old Peters, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le troisième jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

106 comptoirs ouverts, deux billets à orée, un lot de tables à sauce et traverses, trois desks; deux presses; une balance avec plateforme; un coffre-fort; deux chaises; quatre chaises; un lot de meubles de bureau; un lot de modèles.

Conditions—COMPTANT.

GEO. A. MARKS, Syndic.

28 janv—3f au 10j

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIÉTÉ DE VALEUR,

Propriété Améliorée et Terrain

DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED U. GRESS, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dûd et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, les immeubles ci-après désignés :

1er Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St Charles, leur Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pillié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881; ledit terrain conforme au 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

2e Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les No 1 à 4 inclusivement et numérotés de 1 à 4 inclusivement, dans l'Ilet sième District, bornés par l'Avenue de Lendres, les rues Perrier, Havane et Verna, mesurant 320 pieds de front à la rue Perrier sur 220 pieds de fond à la rue Havane et Verna.

Les lots 1 formant l'encoignure de l'avenue de Londres et de la rue Perrier, le lot 2 formant l'encoignure de la rue Havane et Perrier.

Les améliorations sont rennes une grande bâtisse en cinq chambres, aussi ayant environ 25 étables, un grand hangar ouvert, une autre bâtisse avec 4 étables, un poulailler, étable à cochons, petite citerne, lieux d'aisance, etc., le tout disposé pour une vacherie.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans par billets portant hypothèque spéciale avec intérêt de 8 0[0 par cent par an à partir de la vente et toutes les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.

21janv—21 28 à date

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE

Une plantation de valeur dans le district de Barataria, paroisse de Jefferson.

A. J. Vick vs Louis Vola.

Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson, Dossier No 144.

Vente au comptant Pour au partage.

PAR W. I. HODGSON FILS.—J. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commune, dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement de l'Hon. Emile Hoal, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en cet Etat, le dit jugement rendu le 6me jour de décembre 1893, dans l'affaire de A. J. Vick vs Louis Vola, Dossier No 144 de ladite cour, pour opérer un partage, à l'encan, il sera vendu—

1° **Une certaine plantation**, ensemble avec tous et les bâtisses, machines et améliorations qui s'y trouvent, située dans le District de Barataria, paroisse de Jefferson, en cet Etat, à environ 20 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant environ 200 arpents de façade sur le Bayou Barataria, sur une profondeur ordinaire de 40 arpents, plus ou moins, bornée d'un côté par le Bayou Chalona, et de l'autre par un morceau de terre appartenant anciennement à MM. Louis et Michel Commagère.

2° **Un certain terrain** contigu au morceau de terre décrit ci-dessus décrit sur le côté inférieur, et mesurant 25 pieds plus ou moins sur le Bayou Barataria, sur la profondeur ordinaire de 40 arpents, borné d'un côté par le morceau de terre de Dupuis et d'autre côté par le Bayou Villars.

Un autre certain morceau de terre connu sous le nom de "Tic Bonne," situé dans la paroisse de Barataria et en face du morceau de terre décrit ci-dessus en premier lieu, mesurant, plus ou moins, 35 pieds de front sur le Bayou Barataria, avec une profondeur s'étendant à la profondeur du "Lac Grande," borné d'un côté par le Bayou Dephit, et de l'autre par le Bayou Villars.

Un autre certain morceau de terre situé dans le dit district de Barataria, mesurant un demi-arpent de façade sur l'ilit Bayou Barataria, borné d'un côté par les terres de Pierre de Dronet, et de l'autre côté par celles de J. M. Dauterive.

Les quatre dits morceaux de terre mesurent en moyenne environ douze mil le (12,000) arpents, plus ou moins, et seront vendus ensemble en bloc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0[0 payables comptant sur les lieux, au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 déc—27 31—Ian 7 14 21 28 au 31

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies sent free. Hand Book on Patents sent free. 1y

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Horan.

No 40,822—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Cottage No 284 avenue St-Charles

Entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

A l'Encan.

PAR DANZIGER & STERN. D. Danziger, encanteur—Bureau No 516 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St-Charles, Delord, Calliope, mesurant, en mesure anglaise, 33 pieds 3 pouces de face à l'avenue St-Charles, 140 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du Faubourg Saulet, 145 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur sur l'autre côté et 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de large à la fond. Etant la même propriété qui a été achetée par la dite Bridget Horan, décédée, ainsi que cela est établi dans un acte passé pardevant J. Bendernagel, ex notaire, le 3me jour de mai 1886.

Les améliorations comprennent un cottage en briques recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant 3 chambres en cuisine, dans la cour, une bâtisse en bois ayant 3 chambres et 2 cabinets, 2 cite nes, lieux d'aisance, etc., aussi une petite bâtisse avec hangar, faisant face à l'avenue St Charles et convenable pour une petite boutique.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le tiers, 1[3 en 2 et 3 en 3 ans, à 1 0[0 par an en billets de l'acquéreur portant 8 0[0 d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur, sans que privilèges et toutes les clauses de sécurité soient exigées du vend